

: LA RENTRÉE EN MUSIQUE AVEC *Les*cmr

Afin de marquer de manière positive le début de l'année dans les écoles, les collèges et les lycées, le ministre de l'Education nationale a proposé le développement de « la rentrée en musique » le lundi 4 septembre 2017. A cette occasion, les élèves accueilleront en musique collectivement leurs nouveaux camarades.

Les Cmr saluent cette initiative et se mobilisent en faveur de son développement sur l'ensemble du territoire. Ainsi, les 250 musiciens intervenants Cmr, investis dans 35 départements seront présents aux côtés de 5000 enseignants du 1er degré, pour participer à cette rentrée en musique.



LE CADRE

Par binôme, les musiciens intervenants Cmr participeront à cet événement en accompagnant les enfants par des interprétations vocales et instrumentales.

Aux temps clés de cette rentrée (accueil du matin, midi, fin de journée), les deux musiciens Cmr accueilleront les enfants en interprétant 1 à 3 chants connus des élèves présents l'année précédente. Avant que chacun ne gagne sa classe, un temps fort avec tous les élèves, les enseignants et les parents volontaires sera proposé. Les musiciens Cmr pourront également faire la démonstration d'une pratique musicale spécifique qui sera ensuite, durant l'année, étudiée par les enfants (exemples : percussions corporelles, beat box, chants et instruments...).

LES ACTIONS DES CMR

Les CMR œuvrent, depuis leur création en 1948, à favoriser l'accès à la musique pour le plus grand nombre. Dans une volonté de démocratisation culturelle, ils ont été précurseurs dans la mise en œuvre d'interventions musicales en milieu scolaire, qui sont toujours au cœur de leurs actions. Grâce aux partenariats étroits construits en majorité avec des petites communes rurales, les 250 musiciens intervenants Cmr contribuent au développement des projets artistiques innovants et multiplient les expériences et les rencontres artistiques.

Les Cmr bénéficient du soutien de longue date des Ministères de l'Education nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports. Ils sont agréés « Association éducative complémentaire de l'enseignement public » et « association de jeunesse et d'éducation populaire »

Informations : Marie-Alice Lebeurier, chargée de communication
01 48 73 02 91 et communication@lescmr.asso.fr

*Les*cmr 

“ La musique à la portée de tous ”

www.lescmr.asso.fr